

## Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 5 mai 2014

### 1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du Conseil général ouvre la séance. 24 membres sont excusés et 18 absents. L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

### 2.- Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2013

Le PV est accepté, une abstention.

### 3.- Assermentation

Mme Aline Zbinden est assermentée.

53 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

### 4.- Préavis 2014 - 01 Demande de crédit pour l'achat d'abris vélos aggloY.

En l'absence de M Christian Pellaux, excusé, notre syndic commente le préavis :

- un abri-vélo est prévu près de l'ancien collège, proche de l'arrêt de bus et en face du bâtiment communal.
  - un autre est envisagé, dans un deuxième temps, vers le giratoire, ou dans le centre du Village, proche de l'ancien arrêt de la poste, suivant le parcours de Travys.
- Notre syndic précise que les abris-vélos seront tous identiques dans Aggloy.

Mme Marie-Claude Richardet nous lit le rapport de la commission favorable au projet.

M. Claude Chevalley s'interroge du prix de Fr 50'000.- pour quelques barres en fer et demande combien de vélos ils accueilleront.

Notre syndic répond que le prix comprend les deux abris ainsi que des travaux de maçonnerie, le tout pour 35 vélos. Nous serons de plus subventionnés à hauteur de 50%.

M.Jérôme Richardet demande quand, comment sera fait le remboursement ?

Notre syndic pense qu'il faudra compter deux ans pour toucher les 15% et les 35% d'indemnités versées par le canton et la confédération.

M.Bernard Annen qui fait partie de la commission Aggloy se demande s'il est réellement judicieux de placer un abri-vélo en bout de course d'une piste cyclable qui n'existe pas encore. Il souhaiterait que l'on s'adresse à l'entreprise « Style » pour leur réalisation.

Notre syndic répond que l'abri-vélo du giratoire n'est pas une priorité, mais ajoute qu'il faut toujours proposer des offres pour espérer un changement. La piste cyclable fait partie de la vision d'avenir de la mobilité douce. L'entreprise qui réalisera les abris-vélos a déjà été choisie, c'est le Copil qui choisit.

Soumis au vote le point 1 du préavis est accepté, 4 non et 6 abstentions.

Le point 2 est également accepté, 6 abstentions.

### 5.- Préavis 2014 - 02 Règlement du Conseil général.

Notre syndic commente le préavis en nous faisant part des quelques changements et clarification de certains articles.

M. Robert Richardet nous lit le rapport de la commission favorable au règlement.

M.Bernard Annen demande si le PV du Conseil sera toujours envoyé, ce qui n'est pas obligatoire selon l'article 51.

Notre président précise que cet article était proposé ainsi, mais que nous allons garder notre pratique d'envoi et il poursuit par une boutade (le PV sera envoyé.... tant qu'on garde la même secrétaire, c'est donc ok pour les 53 prochaines années) ... éclats de rire.... Soumis au vote le règlement est accepté à l'unanimité.

Notre syndic : En terme de location, oui.

M.Gruet : Et pour le financement ?

Notre syndic : On a un souci de plafond d'endettement. C'est à négocier avec le Conseil et le Conseil d'Etat.

La Municipalité a envie de réaliser les travaux en 2015- 2016.

M.Claude Chevalley : Et la solution de l'arsenal ? Ne serait-il pas judicieux de vendre pour construire des maisons et prévoir la salle à l'arsenal ?

Notre syndic : Cette possibilité a été envisagée, mais Arma suisse en veut Fr 850'000.- La commune en a proposé Fr 150'000.- sans réponse. De plus la parcelle de l'arsenal est vraiment très petite.

## **8. Communications de la Municipalité**

### **M.Patrick Grin**

Travaux effectués dans les forêts : Plantation de 2ha de chênes, soins culturaux sur 5ha et 6ha ont été éclaircis pour un coût de Fr. 70'000.-

Malgré une vente de bois pour Fr 30'000.- et des subsides de Fr 20'000.- (pour la plantation des chênes) l'exploitation des forêts est toujours en déficit. Pomy paie Fr 150.- /ha, ainsi qu'un montant pour le garde, au triage du Sauteru.

Refuge : la table a été bichonnée par Laurent.

Place de jeux : le gazon a poussé et sous peu le nouveau mobile (maison Fuchs) sera installé, tandis que l'ancien partira à la Strid.

M.Gauchat a terminé son programme d'occupation et la commune a manifesté son souhait d'accueillir une nouvelle personne, apparemment pas facile à dénicher.

### **Mme Murielle Billaud**

Devoirs surveillés ; ils ont été ouverts en mars et 4 enfants de Pomy y font leurs devoirs, après avoir pris un goûter, sous la surveillance de Marisa Chevalley. Pour la rentrée d'août Yvonand cherche des moniteurs.

Accueil parascolaire Castor : Un local (en construction) mis à disposition par la famille Maître-Magnenat permettra l'ouverture d'une antenne pour les enfants de Pomy. Nous espérons y accueillir 12 enfants : matin, midi et fin des cours, dès la rentrée 2014.

Les inscriptions sont ouvertes.

### **M.Roger Hug**

Eclairage public : Les têtes des luminaires ont été remplacées par des LED (mars-avril)

Le renouvellement de l'éclairage va se poursuivre à Chevressy.

Bilan de la gestion des déchets pour 2013 : Un tonnage stable pour les ordures ménagères / Une hausse des recyclables / Une hausse des encombrants et des plastiques / la mise en place d'un ramassage des compostables.

La carte pour se rendre à la Strid est à demander au bureau communal. La décharge est ouverte.

Routes : Projet de giratoire Orif, piste cyclable, chemin de Calamin : Il arrive à la fin de la phase de planification, la suite étant l'estimation des coûts.

Une demande est en cours auprès du service des routes afin de mettre des panneaux 50km/h aux entrées de localité (Chem de Clon, Chem de Frête, Chem de Moulinet)

Motion de Chevressy, (limitation de vitesse) : les motionnaires ont été convoqués. Une demande a été faite auprès du SR afin de modifier la circulation (au carrefour de Floreyres, interdiction de tourner à droite en venant de Chevressy)

Mme Isabelle Miéville pense qu'il ne faut pas revenir en arrière et suivre la ligne.  
Notre président propose un vote consultatif : La majorité souhaite conserver le mode de faire actuel (4 non, 10 abstentions).

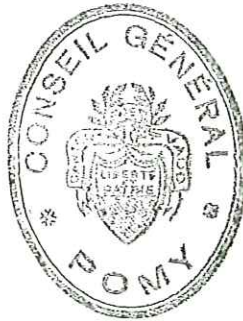
Notre syndic remercie l'assemblée pour la sérénité des débats et pour nos excellentes décisions.

**9.- Divers et propositions individuelles.**

M Sébastien Roulier aimerait des nouvelles des mises à l'enquête de Chevressy.  
Notre syndic : Il y avait beaucoup d'oppositions. La Municipalité a demandé au promoteur de revoir son projet.

Notre président clôt l'assemblée, il est 22h35.

Le président



La secrétaire

